

INFORMATION SUR LA RÉMUNÉRATION POUR COPIE PRIVÉE

- ▶ Depuis le 1er avril 2014, le montant de la rémunération pour copie privée doit être porté à la connaissance des clients. Ce montant est donné à titre d'information et est inclus dans les tarifs des différents terminaux concernés.

TÉLÉPHONES MOBILES

permettant d'écouter des phonogrammes ou de visionner des vidéogrammes

CAPACITÉ NOMINALE D'ENREGISTREMENT	RÉMUNÉRATION EN EUROS (HT) PAR GIGA OCTETS (GO)	EXEMPLE
Jusqu'à 8 Go	0,7000€/Go	8Go = 5,6 € HT
Au-delà de 8Go et jusqu'à 16 Go	0,5000€/Go	16Go = 8 € HT
Au-delà de 16Go et jusqu'à 32 Go	0,3095€/Go	32Go = 9,9 € HT
Au-delà de 32Go et jusqu'à 64 Go	0,2360€/Go	64Go = 15,1 € HT

TABLETTES TACTILES

multimédias avec fonction baladeur, munies d'un système d'exploitation pour terminaux mobiles ou d'un système d'exploitation propre

CAPACITÉ NOMINALE D'ENREGISTREMENT	RÉMUNÉRATION EN EUROS (HT) PAR GIGA OCTETS (GO)	EXEMPLE
Jusqu'à 8 Go	0,8000€/Go	8Go = 6,4 € HT
Au-delà de 8Go et jusqu'à 16 Go	0,5250€/Go	16Go = 8,4 € HT
Au-delà de 16Go et jusqu'à 32 Go	0,3281€/Go	32Go = 10,499 € HT
Au-delà de 32Go et jusqu'à 64 Go	0,1969€/Go	64Go = 12,6 € HT

CARTES MÉMOIRES

non dédiées

CAPACITÉ NOMINALE D'ENREGISTREMENT	RÉMUNÉRATION EN EUROS (HT) PAR GIGA OCTETS (GO)	EXEMPLE
Inférieure ou égale à 2Go	0,09€/Go	2Go = 0,18 € HT
Supérieure à 2Go et inférieure ou égale à 4 Go	0,08€/Go	4Go = 0,32 € HT
Supérieure à 4Go et inférieure ou égale à 8 Go	0,07€/Go	8Go = 0,56 € HT
Au-delà de 8 Go	0,06€/Go	16Go = 0,96 € HT

Pour plus d'informations, une notice explicative émise par le Ministère de la Culture est disponible à l'adresse suivante : <http://copieprivée.culture.gouv.fr>